

EDUCATION POPULAIRE, TERRITOIRES RURAUX ET DEVELOPPEMENT

Marie-Christine Bastien, Sylvain Bernardi, Roger Bertaux
Paris, L'Harmattan, 2004, 246 p.

(Préface de Michel Dinet, président du Conseil Général de Meurthe et Moselle
Postface de Maurice Blanc, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg)

Présentation

Dans nombre de secteurs d'activité, les processus multiples de décentralisation qui se succèdent depuis 20 ans contribuent à transformer les pouvoirs des institutions et des acteurs, et ainsi à changer profondément les rapports qu'ils entretiennent entre eux. C'est le cas dans le domaine de l'action sociale, mais aussi dans celui de l'éducation populaire pour ce qui concerne ses relations avec les structures intercommunales. Cette question est abordée dans cet ouvrage à partir de l'étude de six pays lorrains situés en milieu rural. Le regroupement des communes permet à l'évidence une meilleure mobilisation des moyens financiers, matériels et humains disponibles et la synergie ainsi obtenue a l'effet d'un coefficient multiplicateur sur le développement rural. Pour autant cette nouvelle position de force des structures intercommunales les place dans un rapport de maître d'ouvrage à maître d'œuvre dans les relations avec l'éducation populaire, plus généralement avec la vie associative, obligeant les fédérations à des révisions douloureuses, tant en termes d'identité qu'en termes de stratégie et de développement d'activités.

Cette tendance partout observée doit cependant être nuancée par la prise en compte de chaque situation locale. L'histoire passée, la manière dont s'est construite l'intercommunalité, mais aussi dont se sont développées les structures locales d'éducation populaire, influent sensiblement sur les rapports présents. On peut ainsi distinguer différents types de relations : relations de coopération consensuelle ou conflictuelle, relations de subordination intériorisée ou dénoncée, développement parallèle et indépendant de chaque type de structures.

Quoi qu'il en soit de ces nuances, les fédérations d'éducation populaire se voient partout contraintes de revisiter leurs positionnements, dans des interrogations complexes qui mettent en jeu d'une part les idéaux liés à une origine aujourd'hui assez lointaine mais toujours bien présente dans les esprits, et d'autre part un principe de réalité qui oblige à des évolutions et à des compromis.

SOMMAIRE

Avant-propos. Pierre Charles, président de l'Union Régionale des Foyers Ruraux de Lorraine

Préface. Michel Dinet, président du Conseil Général de Meurthe et Moselle

Introduction générale : objet, problématique, méthode

PREMIERE PARTIE EDUCATION POPULAIRE ET INTERCOMMUNALITE

Ch 1. L'éducation populaire

L'acte authentique de la démocratie n'est pas la décision, mais la délibération

1. Une définition actualisée de l'éducation populaire
2. Des repères plutôt qu'une définition
3. Des éléments pour débattre
4. Interroger les évidences
5. Construire de nouveaux droits

Ch 2. L'intercommunalité en Lorraine

1. Le contexte lorrain
2. La loi de 1992 sur l'administration territoriale de la République
3. Les enjeux de l'intercommunalité et la place de la culture dans les dispositifs publics

DEUXIEME PARTIE LES MODELES DE RAPPORTS ENTRE INTERCOMMUNALITE ET EDUCATION POPULAIRE

Ch 1. De la coopération consensuelle à la coopération conflictuelle

1. le modèle de la coopération consensuelle
2. De la coopération consensuelle à la coopération conflictuelle

Ch 2. La coopération dans des rapports de subordination

1. Développement parallèle des acteurs et coopération dirigée par l'intercommunalité
2. Puissance financière et subordination

Ch 3. Rapports de non-coopération

1. La non-coopération dans un contexte de conflits
2. La non-coopération dans un contexte de faiblesse de l'éducation populaire

Conclusion : coopérations et tensions

1. Typologie des logiques d'acteurs et des modalités de coopération
2. Enjeux politiques des mutations en cours

Postface : La coopération conflictuelle entre élus locaux et militants associatifs (Maurice Blanc, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg)

Bibliographie